

Fiche de procédure pour le dispositif des séjours de découverte du monde professionnel

ETAPES	MODALITES ET PROCEDURES
<p>Informations générales sur la subvention</p>	<p>Financement : Fonds commun État / Région Grand Est / Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et OFAJ</p> <p>Echéancier : 9 octobre 2020</p> <p>Hébergement : Forfait de 35€/nuitée/élève et par accompagnateur, possibilité d'un cofinancement de la DARILV en cas d'hébergement en hôtel à hauteur de 50€/nuitée/élève et par accompagnateur. Ce forfait comprend d'éventuels frais de restauration. Des frais de programme sont également éligibles.</p> <p>Déplacement : Séjour d'une semaine dans l'espace du Rhin supérieur, prise en charge des frais de transport allers et retours et transport sur place. Train à privilégier lorsque c'est possible.</p>
<p>En amont du séjour Candidature</p>	<p>Procédure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplir en ligne le formulaire de candidature Framiform. Il y en a un pour les établissements ayant fait un séjour découverte en 2019/2020 et un pour les nouveaux établissements. 2. Remplir le questionnaire Eurostage 2020 3. Remplir le tableau récapitulatif avec les données dont vous disposez à ce moment-là sur les élèves impliqués, leurs vœux et les démarches de recherche de stages et le transmettre par mail à Eurostage 2020 et à ce.maeri@ac-strasbourg.fr, 4. Remplir et signer la demande de subvention de l'OFAJ avant le séjour, l'envoyer à transfrontalier@ofaj.org et en copie à ce.maeri@ac-strasbourg.fr de la DARILV. Joindre un descriptif du programme, un RIB et un descriptif des moyens de communication sur papier libre qui suit les directives des règles de communication. 5. Après vérification du dossier, l'OFAJ envoie un courrier d'attribution à l'établissement par mail avec copie à la DARILV.

Action régionale, transfrontalière et en pays germanophone

Année scolaire 2020-2021



Pendant le séjour	La plateforme de coordination Eurostage 2020 et la DARILV sont là pour vous aider en cas de questions, de problèmes sur place.
A l'issue du séjour	<ol style="list-style-type: none"> 6. A l'issue du séjour, l'établissement complète le formulaire de décompte d'utilisation de l'OFAJ, la liste des justificatifs et la liste des participants (documents OFAJ) et rassemble les justificatifs concernant la communication sur le projet et le financement de l'OFAJ et du GIP FCIP (pour les articles de journaux, flyers, etc. envoyer un CD-Rom ou un DVD. Ces documents sont transmis directement à l'OFAJ par voie postale (le formulaire de décompte ainsi que la liste des justificatifs doivent comporter les signatures originales). 7. Une fois le dossier complet vérifié par l'OFAJ, l'OFAJ verse à l'établissement sur état de liquidation des dépenses et informe la DARILV en lui envoyant une copie du tableau de suivi. 8. Vérification des données fournies sur le tableau récapitulatif des données élèves et stages, renvoi par mail à Eurostage 2020 et à ce.maeri@ac-strasbourg.fr en cas de modifications ou de compléments afin d'avoir toutes les données à jour pour l'édition des attestations de séjour découverte. 9. Remplir le questionnaire de satisfaction Eurostage 2020, attention, certaines questions sont à voir avant avec vos élèves, notamment recenser les difficultés ressenties (linguistiques et autres) et savoir combien et quels élèves seraient ouverts dans leur parcours scolaire futur à une formation transfrontalière et s'ils seraient d'accord pour transmettre leurs coordonnées afin que l'on puisse les tenir informés des possibilités dans ce domaine.

Contact Darilv

Suivi pédagogique et coordination : Cécile Reinbolt

Mail : cecile.reinbolt@ac-strasbourg.fr

Tél : 06 12 28 46 89

Suivi administratif et financier : Noëlline KIENTZI

Mail : ce.maeri@ac-strasbourg.fr

Tel : 03 88 23 35 51

Contact Eurostage2020

Eurostage2020 Tel : 03 89 20 84 36

Mail : eurostage2020@eltern-bilinguisme.org

<https://www.eurostage2020.com/fr/accueil>

Action régionale, transfrontalière et en pays germanophone

Année scolaire 2020-2021

